

**Prix Reconnaissance**

**2011**

**CENTRE DOLLARD-CORMIER**  
*Institut universitaire sur les dépendances*



Agréé par le  
 **CONSEIL QUÉBÉCOIS  
D'AGRÈMENT**



**C**réés en 2007 dans la foulée du 10<sup>e</sup> anniversaire du Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances, les *Prix Reconnaissance* (auparavant appelés *Prix Innovation*) visent à souligner l'excellence des employés, chercheurs et gestionnaires de l'établissement. Remis chaque année, ils se partagent en six catégories, soit : Gestion, Intervention, Soutien, Recherche et enseignement, Relève, et Équipe.

## Conditions de participation

- » Être à l'emploi du Centre Dollard-Cormier – Institut universitaire sur les dépendances.
- » Présenter un dossier de candidature dûment rempli en trois (3) copies avant le 24 septembre 2010.
- » Une candidature ne peut être soumise dans plus d'une catégorie à la fois. Elle peut être soumise par la personne ou l'équipe elle-même, ou encore par un tiers.

## Jury

- » Les prix sont décernés par un jury indépendant de trois (3) personnes, généralement issues du réseau de la santé et des services sociaux.

## Critères d'évaluation

- » La nature et les caractéristiques des réalisations du lauréat.
- » Les retombées pour l'organisation, les pairs ou la clientèle.
- » Les principaux défis et difficultés rattachés à leur réalisation.

## Prix

- » Chaque lauréat se voit décerner une bourse de ressourcement d'une valeur de 500 \$. La remise des *Prix Reconnaissance 2010* aura lieu le 26 novembre prochain dans le cadre d'une soirée reconnaissance aux employés.

## Catégories

### » GESTION

Cette catégorie vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un gestionnaire à la vie de l'établissement. Ce prix met en valeur la capacité d'engagement du lauréat, de même que son leadership, son sens de l'innovation et ses aptitudes pour le travail d'équipe. Il peut aussi être remis pour souligner l'ensemble des réalisations effectuées en cours de carrière.

### » INTERVENTION

Cette catégorie vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un intervenant (professionnel, éducateur, infirmier, médecin, etc.) à la vie de l'établissement et à la dispensation des services. Ce prix met en valeur la capacité d'engagement du lauréat à l'égard de l'organisation et de la clientèle, de même que son esprit d'équipe, son sens de l'innovation et son professionnalisme. Il peut aussi être remis pour souligner l'ensemble des réalisations effectuées en cours de carrière.

### » SOUTIEN

Cette catégorie vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un(e) employé(e) de soutien (agent(e) administratif(ve), adjoint(e) administratif(ve), cuisinier(ère), personnel d'entretien, etc.) à la vie de l'établissement et à la dispensation des services. Ce prix met en valeur la capacité d'engagement du lauréat à l'égard de l'organisation et de la clientèle, de même que son esprit d'équipe et son sens de l'innovation. Il peut aussi être remis pour souligner l'ensemble des réalisations effectuées en cours de carrière.

### » RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT

Cette catégorie vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un employé en ce qui a trait à l'avancement de la recherche en dépendance ou à ses efforts en matière d'enseignement et de diffusion des connaissances. Ce prix met en valeur la capacité du lauréat à faire le pont entre les milieux cliniques et de recherche et à favoriser le transfert des connaissances, que ce soit dans le cadre de travaux de recherche, de supervision de stages, de formation ou de consultation clinique ou documentaire. Il peut aussi être remis pour souligner l'ensemble des réalisations effectuées en cours de carrière.

### » RELÈVE

Cette catégorie vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un employé âgé de moins de 30 ans et ayant moins de deux ans d'ancienneté à la vie de l'établissement et à la dispensation des services. Ce prix met en valeur la capacité d'engagement du lauréat à l'égard de l'organisation et de la clientèle, de même que son esprit d'équipe et son avenir prometteur dans l'établissement. L'employé ne peut être une personne-cadre ou un gestionnaire .

### » ÉQUIPE

Cette catégorie vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'une équipe à la vie de l'établissement et à la dispensation des services. Ce prix met en valeur une réalisation remarquable effectuée par un groupe d'individus, que ce soit sur le plan de l'intervention, de la gestion, de la recherche ou du soutien.

## FICHE D'INSCRIPTION

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

---

Nom de la candidate ou du candidat

---

Fonction

### CATÉGORIE

- Gestion                       Intervention                       Soutien                       Relève
- Recherche et enseignement                       Équipe

**PRÉSENTEZ VOTRE CANDIDATURE EN RÉPONDANT À CHACUNE DES QUESTIONS SUIVANTES** (maximum 200 mots par réponse. Des documents complémentaires peuvent accompagner la candidature lorsque requis)

- 1) Quelles réalisations justifient cette candidature?
- 2) Quels sont les impacts ou les retombées de ses réalisations pour l'établissement et/ou pour la clientèle?
- 3) Quels ont été les principaux défis rencontrés?
- 4) En quoi cette candidature se distingue-t-elle?

**MERCI DE FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE EN TROIS (3) COPIES DANS UNE ENVELOPPE SCELLÉE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

Prix Reconnaissance – CDC-IUD  
856, avenue Mont-Royal Est  
Montréal, (QC)  
H2J 1X1  
Courriel : [info@agencemediapresse.com](mailto:info@agencemediapresse.com)

**AVANT LE 23 SEPTEMBRE 2011.**

Le sceau de la poste fait foi de la date.